

Laboratoire de Biologie Médicale SAMBOURG

code du document	version	titre
DIP18	C	PROTOCOLE IMPÉRATIF DE RECUEIL POUR LES URINES DE 24 HEURES

Le premier jour, au lever, éliminer toutes vos urines dans les W.C. et noter l'heure exacte.

Pendant les 24 heures suivantes (journée et nuit), recueillir **TOUTES** vos urines dans le flacon (à maintenir au frais)

y compris une dernière fois le lendemain matin à la même heure, précédemment notée.

Apporter le flacon rapidement au laboratoire

NB: Si le protocole ci-dessus n'était pas respecté dans son intégralité, en particulier au niveau des heures et des volumes de recueil des mictions, vos résultats seraient automatiquement altérés.

NB: tout changement de version de ce document entraine une mise à jour simultanée de notre site Internet

action	code intervenant	date
document rédigé par:	SY	14.03.07
document vérifié par:	MF	14.03.07
document approuvé par:	MM	15.03.07
document revu par:	MM	31.07.18
motif et objet de la modification:	création	
destinataire	date et signature	

[Tous]	
---------------	--